

Fiche d'évaluation pour les supérieur.e.s hiérarchiques/managers

Celle-ci précise :

- Nom, prénom, grade, fonction, niveau, entrée en service, nominations intervenues et fonctions exercées
- La mission, la finalité/l'objectif de la fonction
- Les formations demandées et suivies

Les tâches principales, les compétences professionnelles et les aptitudes personnelles requises sont reprises dans le tableau cidessous

Exemple au départ d'une description de fonction dans une commune :

Mission: responsable au service de nettoyage des bâtiments - fonction de brigadier.ière - Echelle M1

1. Les objectifs de la fonction

Celles reprises dans la description de fonction qui contient la mission, la finalité ou l'objectif de la fonction, les tâches principales ainsi que l'ensemble des compétences professionnelles.

Les objectifs ci-dessous sont soit : Rencontrés/Respectés, Partiellement rencontrés/Partiellement respectés, Non rencontrés/Non respectés, Reportés

<u>Les objectifs à</u>	Les tâches principales	<u>Appréciation</u>	<u>Justification</u>	Commentaire de
<u>atteindre</u>	<u>à réaliser et les</u>			<u>l'agent.e</u>
En veillant à examiner tout particulièrement les objectifs	<u>compétences</u>		L'appréciation « Rencontrés »	
identifiés prioritaires	<u>professionnelles à</u>		ne demande pas de justification	
	<u>maîtriser</u>		joshiledheri	
		- Rencontrés/Respectés,		
Encadrer une équipe	 Veiller à ce que le 	- Partiellement		
d'ouvriers	personnel dispose	rencontrés/Partiellement		
	de toutes les	respectés,		

	instructions nécessaires ainsi que du matériel et des véhicules • Distribuer le travail	Non rencontrés/Non respectés,Reportés	
Se coordonner avec les services internes et externes pour la bonne exécution des travaux	 Faire procéder à l'entretien du matériel via les services internes ou externes Prévenir la cellule de magasinage des besoins en matériaux et matériel Veiller à la signalisation des chantiers 	 Rencontrés/Respectés, Partiellement rencontrés/Partiellement respectés, Non rencontrés/Non respectés, Reportés 	
Organiser et contrôler la bonne exécution des tâches journalières d'une équipe	 Motiver et suivre les ouvrier.ière.s en vue d'atteindre les objectifs fixés Contrôler la qualité et la quantité du travail effectué Mettre en place des solutions techniques discutées avec son responsable 	 Rencontrés/Respectés, Partiellement rencontrés/Partiellement respectés, Non rencontrés/Non respectés, Reportés 	

Faire rapport au chef de service		

2. <u>Les aptitudes personnelles :</u>

<u>Aptitudes</u>	<u>Développement</u>	Appréciation Des aptitudes peuvent être mentionnées « Sans objet ».	Justification de I'évaluateur.rice L'appréciation « Rencontrés » ne demande pas de justification	Commentaire de l'agent.e
2.1 Aptitudes statutaires et réglementaires Extraits d'un statut d'une commune Devoirs génériques du personnel.	1°) les membres du personnel servent l'intérêt public de la Commune de et travaillent dans un esprit conforme aux exigences de loyauté et d'intégrité en respectant les lois et règlements en vigueur ainsi que les directives de l'Autorité dont ils relèvent ; ils exécutent les décisions avec diligence et conscience professionnelle ;	 Rencontrés/Respectés, Partiellement rencontrés/Partiellement respectés, Non rencontrés/Non respectés, Reportés 		
	personnel contribuent à la qualité de la Commune de par			

une attitude correcte,	
courtoise,	
compréhensive,	
serviable et en	
s'exprimant de façon	
claire tant dans leurs	
rapports de service	
que dans leurs	
rapports avec le	
public.	
poblic.	
20) (a.e. ma.e. ma.le ii =	
3°) les membres du	
personnel respectent	
le secret professionnel	
de la manière la plus	
étendue qui soit et	
s'abstiennent de	
communiquer à	
l'extérieur des services	
communaux toute	
information quelle	
gu'elle soit, sous	
quelque support que	
ce soit et de quelque	
manière que ce soit;	
maniere que ce son,	
4°) les membres du	
'	
personnel	
s'abstiennent de	
toute attitude ou	
action arbitraires et	
de tout traitement	
préférentiel ;	

5°) les membres du personnel évitent tout acte de nature à compromettre l'honneur ou la dignité de la fonction ou des services et/ou affectant la sécurité du personnel en général		
--	--	--

3. <u>Les compétences managériales</u>

<u>Compétences</u>	<u>Développement</u>	Appréciation Des compétences peuvent être mentionnées « Sans objet ».	Justification de I'évaluateur.rice L'appréciation « Rencontrés » ne demande pas de justification.	Commentaire de l'agent.e
1. A <u>voir une vision et</u> <u>fédérer son équipe</u>	 Assurer une vision claire et précise des objectifs à atteindre, compris par tous; Être un bon communicant sur la vision et les objectifs réalisables Souder les équipes autour du projet 	 Rencontrés/Respectés, Partiellement rencontrés/Partielle ment respectés, Non rencontrés/Non respectés, Reportés 		

	commun dans un contexte évolutif (télétravail p.e.).		
2. <u>Veiller à la motivation</u> <u>du personnel</u>	 Réaliser des « feedback » permanents pour valoriser un travail bien fait, mais aussi clarifier sans délai les erreurs et dysfonctionnement s. Au besoin, savoir provoquer un entretien de fonctionnement afin d'examiner ensemble le(s) problème(s) et la (les) solution(s) à y apporter; Respecter le processus d'évaluation, évaluer justement ses collaborateur.trice.s , faire prendre conscience aux collaborateur.trice.s de leurs forces et points de développements 	 Rencontrés/Respectés, Partiellement rencontrés/Partielle ment respectés, Non rencontrés/Non respectés, Reportés 	

	en identifiant les besoins de formation continue		
3. Assurer un leadership	 Traiter ses collaborateur.trice.s de manière équitable, transparente, sans favoritisme, Faire preuve d'aptitude à la résolution de problème(s) et/ou de conflits avec tact et diplomatie en vue de trouver une solution mutuellement acceptable; Savoir reconnaître ses erreurs et en tirer des leçons, pour montrer aux collaborateur.trice.s qu'il est possible d'échouer, de se relever et de s'améliorer, ce qui encourage une culture de croissance et d'apprentissage. 	 Rencontrés/Respectés, Partiellement rencontrés/Partielle ment respectés, Non rencontrés/Non respectés, Reportés 	

4. <u>Faire preuve de</u> <u>respect et</u> <u>d'intégrité</u>	 Respecter et avoir la confiance de/et en son équipe; Respecter les droits et la dignité de chaque membre de son équipe; Être ouvert à la diversité des personnes et des idées; Faire preuve d'honnêteté, d'intégrité et d'humilité; Faire preuve d'exemplarité, respecter les valeurs de l'organisation et les engagements. 	 Rencontrés/Respectés, Partiellement rencontrés/Partielle ment respectés, Non rencontrés/Non respectés, Reportés 	
5. <u>Veiller au bien-</u> <u>être</u>	 Respecter les règles de sécurité et de bien-être, dont celles contenues dans le Code du bien-être au travail; Veiller au cadre et à l'ambiance de travail Instaurer et maintenir un climat 	 Rencontrés/Respec tés, Partiellement rencontrés/Partielle ment respectés, Non rencontrés/Non respectés, Reportés 	

	de dialogue et de sérénité		
6. <u>Développer ses</u> <u>capacités</u> <u>décisionnelles et</u> <u>organisationnelles</u>	 Pouvoir prendre des décisions de façon pragmatique dans l'intérêt des missions à accomplir, de la vision et des services à rendre; Pouvoir déléguer en répartissant équitablement la charge de travail entre les collaborateur.trice.s Planifier son travail et veiller à celui de ses collaborateur.trice.s; Gérer le temps et les priorités pour clarifier quelles tâches nécessitent une attention immédiate ou peuvent attendre 	 Rencontrés/Respectés, Partiellement rencontrés/Partielle ment respectés, Non rencontrés/Non respectés, Reportés 	
	Faire preuve d'agilité face à l'imprévu et aux situations instables	- Rencontrés/Respec tés,	

7. Mettre en œuvre des capacités d'adaptation et de flexibilité	et avec flexibilité et disponibilité; • Faire preuve de proactivité en anticipant les défis et en prenant des initiatives pour y faire face; • Apprendre à reconnaître les situations vécues comme stressantes afin de mieux les prévenir et savoir réagir quand elles surviennent.	 Partiellement rencontrés/Partielle ment respectés, Non rencontrés/Non respectés, Reportés 	
8. <u>Encourager</u> <u>l'innovation et la</u> <u>créativité</u>	 Veiller à innover et à encourager la créativité au sein de ses équipes de telle sorte à les faire grandir et réussir en stimulant leurs potentiels; Être capable de sortir des sentiers battus et de proposer de nouvelles idées pour améliorer les processus ou créer 	 Rencontrés/Respec tés, Partiellement rencontrés/Partielle ment respectés, Non rencontrés/Non respectés, Reportés 	

	de nouvelles opportunités; • Ecouter les suggestions de ses collaborateur.trice.s encourager les brainstormings et valoriser les initiatives innovantes.		
9. <u>La formation</u>	Le bilan des formations demandées et suivies		

- Evaluation « Très positive », si plus de la moitié des critères de référence évalués a obtenu l'appréciation « rencontré »/« respecté » et si aucun des critères de référence évalués n'a obtenu l'appréciation « non rencontré »/ « non respectés » ;
- Evaluation « Favorable », si plus de la moitié des critères de référence évalués a obtenu l'appréciation « rencontré »/ « respecté » ;
- Evaluation « Réservée » si la moitié ou moins de la moitié des critères de référence évalués ont obtenu l'appréciation « rencontré »/ « respecté » ;
- Evaluation « Défavorable » si plus de la moitié des critères de référence évalués ont obtenu l'appréciation « non rencontré »/ « non respecté ».

Les nouveaux principes généraux – Annexe VIII – Fiche d'évaluation pour la ligne hiérarchique

Tenant compte des compétences techniques, des aptitudes personnelles et des compétences managériales, l'agent.e se voit attribuer l'évaluation suivante :

- Très positif
- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Fait à, le en deux exemplaires, dont un remis à l'agent.e.

<u>Signatures</u>: Evaluateur.trice 1 Agent.e évalué.e Autre agent.e qui assiste